

20
IMPACT
24

IMPACT 2024
EDITION 2022

IMPACT 2024

**À VOUS
DE JOUER!**

**DU 21 MARS
AU 6 MAI**



REFERENT.E.S

- ❖ **Jean-Pierre MILLON**, Conseiller sport handicap, Délégation régionale académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports Auvergne-Rhône-Alpes
- ❖ **Mélissa JARRAR**, Directrice, Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes
- ❖ **Benoît CHANAL**, Référent paralympique Auvergne-Rhône-Alpes, Comité Paralympique et Sportif Français



SOMMAIRE

1- Le Fonds de dotation Paris 2024

2- Impact 2024 – Bilan des éditions précédentes

3- Impact 2024 #3

4- Comment candidater ?

5- Le parcours de sélection

6 - Les critères d'éligibilité et d'évaluation des projets

7- La boîte à outils Impact 2024

8 – Questions / Réponses

LE FONDS DE DOTATION PARIS 2024

Le sport comme outil d'impact social, via trois appels à projets :

UN APPEL À PROJETS

Réservé aux fédérations olympiques et paralympiques inscrites au programme des Jeux de Paris 2024

UN APPEL À PROJETS

Pour une liste limitative d'acteurs publics éligibles

UN APPEL À PROJETS

Les associations, clubs et collectivités

2

IMPACT 2024
BILAN ÉDITION #1 & #2

LES RÉSULTATS DE L'APPEL À PROJETS #1

55

Projets lauréats

928

Projets sélectionnés

AGENCE NATIONALE
DU SPORT, PARIS
2024, CNOSE, CPSF

1,7 millions
d'euros
distribués

LES RÉSULTATS DE L'APPEL À PROJETS IMPACT 2024 #2

510

Projets éligibles

224

Projets lauréats

165

Projets sélectionnés

2

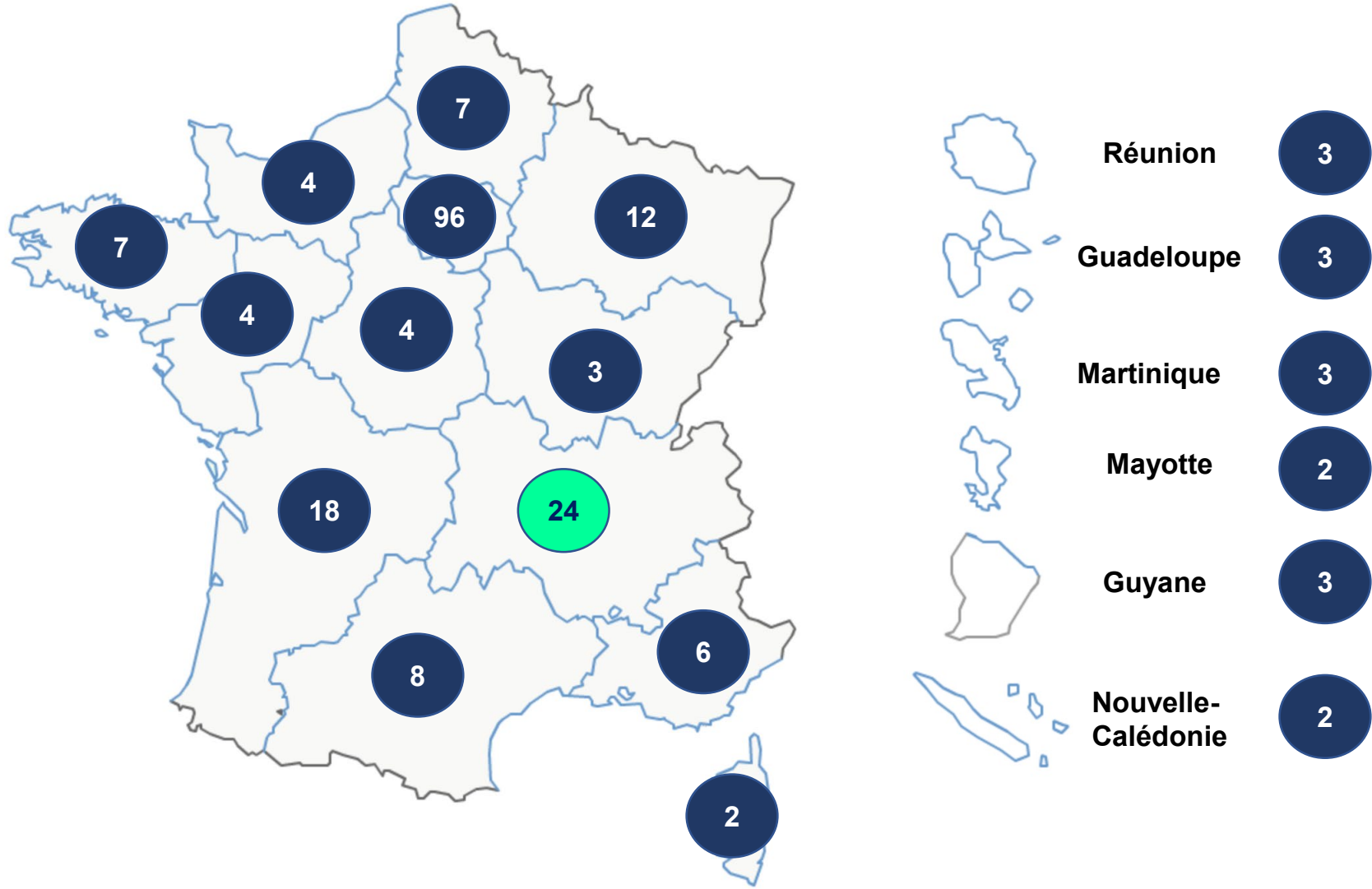
Nouveaux financeurs

AGENCE NATIONALE
DU SPORT, PARIS
2024, CNOSE, CPSF,

4,9 millions
d'euros distribués



Répartition des 212 lauréats (+12 projets nationaux)



LES RÉSULTATS DE L'APPEL À PROJETS IMPACT 2024 #2

59

Projets éligibles

24

Projets lauréats

29

Projets sélectionnés

En AuRA

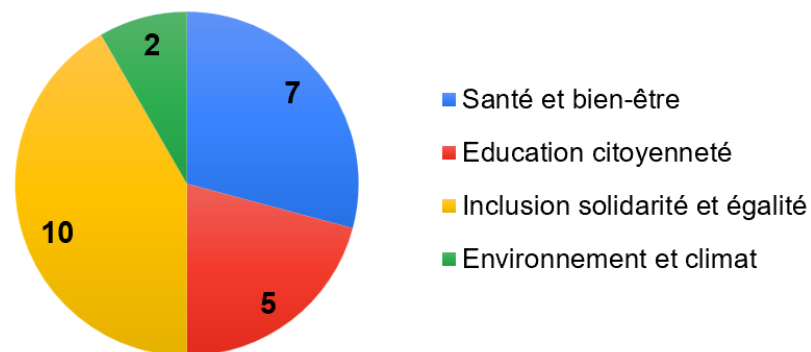
450.000€
distribués

LES RÉSULTATS DE L'APPEL À PROJETS IMPACT 2024 #2

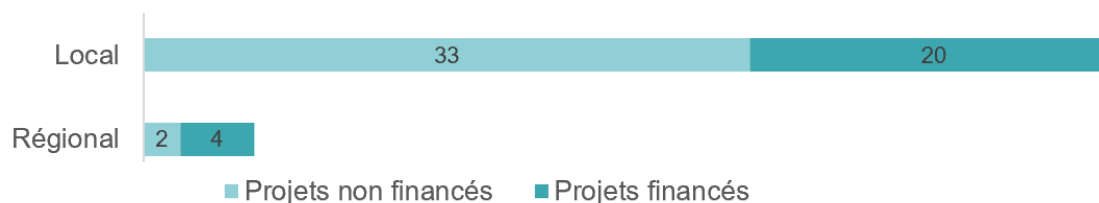
Auvergne Rhône-Alpes : Bilan régional des 24 projets lauréats



Projets labellisés et financés



Niveaux de demande



Nature des structures porteuses



3

IMPACT 2024
ÉDITION #3

APPEL À PROJETS IMPACT 2024

Lien pour accéder à la plateforme : <https://aap-impact.paris2024.org/fr/>

PORTEURS DE L'APPEL À PROJETS

- Agence Nationale du Sport
- Fonds de dotation Paris 2024
- CNOSF
- CPSF

BUDGET

**5,8 MILLIONS
D'EUROS**

PÉRIODE DE CANDIDATURE

**Du lundi 21 mars à 9h au
vendredi 6 mai 2022 à 18h**

LES THÉMATIQUES

**1- Le sport comme
vecteur de santé et
bien-être**



**3- Le sport pour
l'inclusion, l'égalité
et la solidarité**



**2- Le sport pour
l'éducation et la
citoyenneté**



**4- Le sport pour
l'environnement et
le climat**



TROIS ÉCHELLES D'INTERVENTIONS

NIVEAUX ET MONTANT DE SOUTIEN D'IMPACT 2024

NIVEAU NATIONAL

Projet porté obligatoirement en consortium de 3 à 5 organisations éligibles

Dont le territoire d'intervention est au moins 2 régions

Demande de subvention comprise entre 100 000 et 200 000 maximum euros par an

NIVEAU RÉGIONAL

Projet porté obligatoirement en consortium de 3 à 5 organisations éligibles

Dont le territoire d'intervention est au moins 2 départements

Demande de subvention comprise entre 30 000 et 100 000 maximum euros par an

NIVEAU LOCAL

Projet porté par une organisation seule ou un consortium de 2 à 5 organisations

Dont le territoire d'intervention est au moins à l'échelle d'une commune ou d'un club

Demande de subvention comprise entre 10 000 et 30 000 euros par an

LE STATUT DE PROJET LAURÉAT IMPACT 2024 C'EST ...

**VALORISER
VOTRE PROJET**



**OBTENIR UN SOUTIEN
FINANCIER**



**ÊTRE
ACCOMPAGNÉ**



**APPARTENIR À UN
VIVIER DYNAMIQUE**



**POUVOIR MESURER
L'IMPACT DE VOTRE
PROJET**



4

**COMMENT
CANDIDATER ?**

DÉPOSER UN DOSSIER

<https://aap-impact.paris2024.org/fr/>



[Accueil](#)

[Déposer un projet](#)

[Mon compte](#)

Pour vous aider à déposer votre dossier, vous trouverez sur les liens suivants :

1. Le règlement des appels à projets

2. Une [Foire Aux Questions](#)

3. Un [guide pratique](#) pour déposer votre candidature

4. [Les critères d'évaluation](#) permettant d'évaluer les projets déclarés éligibles.

5. Une liste de contact

Retrouvez les dates des autres appels à projets et toutes les informations sur le



Impact 2024 concrétise la volonté de Paris 2024 et de ses parties prenantes (le CNOSF, le CPSF, l'Agence Nationale du Sport, l'Etat, la Ville de Paris, la Région Ile-de-France, le Comité Départemental de Seine-Saint-Denis, les quatre Etablissements Publics Territoriaux de Seine-Saint-Denis - Plaine Commune, Paris Terre d'Envol, Est Ensemble, Grand-Paris-Grand-Est - et la Ville de Marseille) de valoriser et soutenir ceux qui au quotidien renforcent la place du sport dans la société et développe l'accès à la pratique sportive pour toutes et tous.


DÉPOSER UN DOSSIER

<https://aap-impact.paris2024.org/fr/>

Un écran d'éligibilité permet de filtrer automatiquement les projets éligibles ou non éligibles

IMPACT 2024 - QUESTIONNAIRE D'ÉLIGIBILITÉ

1. Testez l'éligibilité de votre projet

 [Dupliquer depuis un
projet existant](#)

Boîte à outils Impact 2024

Pour vous aider à
déposer votre dossier,
vous trouverez sur les
liens suivants :

1. Le [règlement](#) de l'appel à
projets à destination du
CNOSF, CPSF, et des
fédérations olympiques et
paralympiques inscrites au
programme des Jeux

TESTEZ L'ÉLIGIBILITÉ DE VOTRE PROJET 1/1

Avant de remplir votre dossier de candidature, veuillez remplir ce premier questionnaire afin de vérifier l'éligibilité de votre projet.

Une fois ce premier questionnaire complété, vous recevrez un mail vous notifiant de l'éligibilité de votre projet.

Quel est le nom de votre projet ? *

Votre projet est-il lauréat Impact 2024 ? *

Un projet lauréat est un projet ayant reçu une subvention suite à la sélection des projets en 2020 et 2021.

Retrouvez la liste des projets lauréats 2021.

Retrouvez la liste des projets lauréats 2020.

- Oui
 Non

Quel type d'organisation êtes-vous ? *

Pour être éligible au portage d'un projet, il faut être une organisation :

- d'intérêt général ou d'utilité publique*
- à but non lucratif*
- être constitué en association ou en fondation (Ces 3 critères sont cumulatifs.)*

Vous pouvez retrouver [ici](#) les critères d'éligibilité au mécénat.

Ou

- être une collectivité locale et/ou territoriale*

DÉPOSER UN DOSSIER

<https://aap-impact.paris2024.org/fr/>

Réception d'un mail en fonction de l'éligibilité ou non du projet

[Impact 2024] - Votre projet Foot ensemble est éligible

 Impact 2024 <noreply@optimytool.com>
À  Doriane Pau

 Répondre  Répondre à tous  Transférer 

jeu. 20/01/2022 14:41

Bonjour,

Nous vous remercions de l'intérêt porté à Impact 2024 ainsi que de la confiance que vous nous avez accordée.

Nous avons le plaisir de vous informer que votre projet est éligible et vous invitons à compléter le prochain volet intitulé "Impact 2024 - Appel à projets".

Attention à ce stade, vous avez seulement vérifier l'éligibilité de votre projet. Veuillez cliquer sur le lien suivant pour continuer la soumission de votre projet :

[Accéder au volet "Impact 2024 - Appel à projets"](#)

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au vendredi 15 avril 2022 (18h heure de Paris) pour compléter et valider le dossier de candidature.

Pour vous aider à déposer votre dossier, retrouvez [une FAQ](#) ainsi que toutes les informations nécessaires sur la [page d'accueil](#).

Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à nous adresser un message à l'adresse suivante impact@paris2024.org.

Nous vous souhaitons bonne chance dans le dépôt de votre candidature.





A bientôt!

L'Equipe Impact 2024

RÉCEPTION D'UN MAIL INDIQUANT L'ÉLIGIBILITÉ OU LA NON-ÉLIGIBILITÉ DU PROJET DÉPOSÉ

[Impact 2024] - Votre projet Projets n'est pas éligible - Impact2024 - 2022 - 003

 Impact 2024 <noreply@optimytool.com>
À  Doriane Pau

 Répondre  Répondre à tous  Transférer 

jeu. 20/01/2022 09:40

Bonjour,

Nous vous remercions de l'intérêt porté à Impact 2024 ainsi que de la confiance que vous nous avez accordée.

Nous vous informons que votre projet ne répond pas aux critères d'éligibilité de notre appel à projets. Retrouvez [les critères d'éligibilité](#) de l'appel à projets "Impact 2024" co-porté par l'Agence Nationale du Sport (ANS), le Fonds de dotation de Paris 2024, le Comité National Olympique et Sportif français (CNOSF), le Comité Paralympique et Sportif français (CPSF), la Ville de Paris et le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis.

Pour rappel, les projets éligibles doivent :

- **Etre porté par un acteur éligible :**

Pour être éligible, l'organisation porteuse doit être :

- d'intérêt général ou d'utilité publique
- à but non lucratif
- être constitué en association ou en fondation

Ces 3 critères sont cumulatifs.

Si votre organisation représente un autre type d'organisation d'intérêt général et/ou d'utilité publique à but non lucratif (exemple : écoles, établissement scolaire, établissement de l'enseignement supérieur) vous ne pouvez pas porter un projet Impact 2024 mais pouvez être membre d'un consortium. Nous vous invitons donc à vous rapprocher d'un acteur éligible pour déposer votre projet ensemble.

DÉPOSER UN DOSSIER

<https://aap-impact.paris2024.org/fr/>

Plusieurs écrans à remplir

PROJETS

1. Avant de commencer
2. Présentation de l'organisation porteuse du projet
3. Identification des autres organisations membres du consortium
4. Description du projet
5. Thématiques du projet
6. Bénéficiaires du projet
7. Territoires d'intervention du projet
8. Budget prévisionnel du projet
9. Objectifs et évaluation du projet
10. Documents complémentaires à fournir
11. Résumé de votre candidature

Pour vous aider à déposer

Raison sociale de votre organisation

Nom de votre organisation *

Quelle est la mission de votre organisation ? *

Numéro Siret *

Numéro RNA ou, à défaut, n° du récépissé en préfecture :

Adresse du siège social *

Code postal - Commune *

DÉPOSER UN DOSSIER

<https://aap-impact.paris2024.org/fr/>

Une liste de documents complémentaires à fournir

1. Avant de commencer
2. Présentation de l'organisation porteuse du projet
3. Identification des autres organisations membres du consortium
4. Description du projet
5. Thématiques du projet
6. Bénéficiaires du projet
7. Territoires d'intervention du projet
8. Budget prévisionnel du projet
9. Objectifs et évaluation du projet
10. **Documents complémentaires à fournir**
11. Résumé de votre candidature

Boîte à outils Impact

Certains éléments complémentaires listés ci-après sont obligatoires (avec un *) pour l'éligibilité de votre dossier. Toute absence de pièces obligatoires rend le dossier irrecevable.

Des documents complémentaires pourront être demandés pendant toute la phase d'instruction et jusqu'au versement de la subvention si le dossier est retenu.

Rappel des documents obligatoires des pages précédentes : Budget du projet

Statut de l'organisation porteuse *

Veillez charger au moins 1 fichier(s)

Télécharger

Bilan financier de l'année n-1 de votre organisation *

Veillez charger au moins 1 fichier(s)

Télécharger

Compte de résultat de l'année n-1 de votre organisation *

Veillez charger au moins 1 fichier(s)

Télécharger

Budget de l'année n de votre organisation *

Veillez charger au moins 1 fichier(s)

Télécharger









Liste des membres du bureau et du conseil d'administration du porteur du projet *

Veillez charger au moins 1 fichier(s)

DÉPOSER UN DOSSIER

<https://aap-impact.paris2024.org/fr/>

Le suivi des différentes étapes du dossier de candidature

							
Statut Approuvé	Statut Intermédiaire	Statut Refusé	Projet Non Eligible	Statut En Analyse	Statut Soumis	Statut Brouillon	Statut verrouillé
Félicitations, votre projet est lauréat de l'appel à projets	Votre projet obtient le label « Impact 2024 »	Votre projet n'a pas été sélectionné	Votre projet ne répond pas aux critères d'éligibilité de l'appel à projets	Votre projet est en cours d'analyse	Le formulaire est rempli et nous a été soumis.	Votre formulaire est en cours de saisie.	Le formulaire est verrouillé, vous ne pouvez pas encore y accéder.

5

**LE PARCOURS DE
SÉLECTION**

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

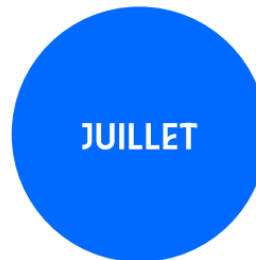


DÉPÔT DE CANDIDATURES ET ACCOMPAGNEMENT

Des webinaires réguliers, une « heure Impact » hebdomadaire, accès à des outils pour candidater

INSTRUCTION

Instruction des dossiers par les comités régionaux et le comité d'instruction national



SÉLECTION & RÉSULTATS

Comité de sélection

Annonce des résultats de l'appel à projets

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

L'appel à projets et les différentes étapes
des comités régionaux

ATTRIBUTION
Attribution des dossiers aux
comités régionaux

21 MARS
6 MAI

MAI

9 MAI
30 JUIN

**DÉPÔT DE
CANDIDATURES**

INSTRUCTION
Instruction par les comités
d'instruction régionaux et
nationaux

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

L'appel à projets et les différentes étapes
des comités régionaux

ANNONCE DES
RÉSULTATS

5 JUILLET

JUILLET

JUILLET
AOUT

JURY NATIONAL

- Journée de pitch des projets nationaux (renouvellements et nouveaux projets)
- Revue des projets régionaux et locaux et intervention de quelques référents?

CONVENTIONNEMENT &
MISE EN PAIEMENT

LA COMPOSITION DES COMITÉS D'INSTRUCTION

Comité d'instruction régional :

- Le (la) représentant(e) des collectivités territoriales
- Les représentants du mouvement sportif du CNOSF et du CPSF ;
- Le (la) représentant(e) des organisations professionnelles représentatives des acteurs du monde économique ;
- Un ou plusieurs experts extérieurs
- Selon leurs possibilités, les services du fonds de dotation Paris 2024.

Comité d'instruction national :

- Le Comité d'instruction national présélectionne les dossiers selon les critères de sélection présentés dans le règlement. Il remet une liste de dossiers présélectionnés avec ses avis argumentés au Comité de sélection au moins 15 jours avant la date du Comité de sélection.

UNE INSTRUCTION



PAR
TERRITOIRE

A large, dark blue, stylized number '6' is centered on a white, tilted rectangular background. The number has a thick, rounded stroke and a circular bottom loop.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET D'ÉVALUATION DES PROJETS

**QUI PEUT
CANDIDATER ?**

IMPACT 2024 : QUI SONT LES ACTEURS ÉLIGIBLES ?

Pour être éligible, le porteur de projet doit être une organisation :

**D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
OU D'UTILITÉ
PUBLIQUE**

**À BUT NON
LUCRATIF**

**ÊTRE CONSTITUÉE
EN ASSOCIATION
OU EN
FONDATION**

**CES TROIS CRITÈRES SONT
CUMULATIFS**

POUR ÊTRE ÉLIGIBLE, LE PORTEUR DE PROJET DOIT ÊTRE :

- Une association reconnue d'intérêt général et/ou d'utilité publique à but non lucratif
- Une fondation reconnue d'intérêt général et/ou d'utilité publique à but non lucratif
- Une collectivité locale et/ou territoriale

**APPEL À PROJETS
IMPACT 2024**

QUI SONT

**LES ACTEURS
ÉLIGIBLES ?**

LES ORGANISATIONS DU MOUVEMENT SPORTIF ÉLIGIBLES

- Une fédération sportive agréée
- Une ligue régionale sportive
- Un comité départemental sportif
- Un comité régional et sportif (CROS)
- Un comité départemental et sportif (CTOS)
- Un club sportif affilié à une fédération sportive
- Une association sportive scolaire/universitaire

**APPEL À PROJETS
IMPACT 2024**

QUI SONT

**LES ACTEURS
ÉLIGIBLES ?**

LES ORGANISATIONS HORS MOVEMENT SPORTIF ÉLIGIBLES

- Une association loi 1901
- Une association reconnue d'utilité publique
- Une fondation reconnue d'utilité publique
- Une école
- Un établissement scolaire
- Un établissement de l'enseignement supérieur
- Un ESMS

LES COLLECTIVITÉS ÉLIGIBLES

- Une région
- Un département
- Une commune
- Une collectivité d'outre mer
- Une collectivité à statut particulier

**APPEL À PROJETS
IMPACT 2024**

QUI SONT

**LES ACTEURS
ÉLIGIBLES ?**

DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS IMPACT 2024, VOUS POUVEZ VOUS ASSOCIER À 4 AUTRES ORGANISATIONS DONT AU MOINS UN REPRESENTANT DU MOUVEMENT SPORTIF POUR COMPOSER VOTRE CONSORTIUM

- Une organisation du mouvement sportif
- Une collectivité locale et/ou territoire
- Une association régie par la loi de 1901
- Une association reconnue d'utilité publique
- Une fondation reconnue d'utilité publique
- Une école
- Un établissement scolaire
- Un établissement de l'enseignement supérieur
- Un établissement ou service social ou médico-social

Besoin de connaître les acteurs de votre territoire pour composer votre consortium ?

Contactez vos [référénts territoriaux](#)

**APPEL À PROJETS
IMPACT 2024**

QUI SONT

**LES ACTEURS
ÉLIGIBLES AU
CONSORTIUM ?**

**QUELS SONT
LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉS
À RESPECTER ?**

POUR ÊTRE ÉLIGIBLE, VOTRE PROJET DOIT :

- Être porté par un ou des organismes d'intérêt général ou une collectivité locale et/ou territoriale (qui répondent cumulativement aux trois conditions suivantes : être d'intérêt général ou d'utilité publique, à but non lucratif, être constitué en association ou en fondation ; ou être une collectivité locale et/ou territoriale)
- Utiliser l'activité physique et sportive comme outil d'impact social et s'inscrire dans un des thématiques suivantes : santé et bien-être, éducation et citoyenneté, inclusion, solidarité et égalité, environnement et climat
- Se dérouler dans le courant de l'année 2022
- S'inscrire dans la durée
- Ne pas demander un soutien concernant le financement exclusif d'infrastructures

**APPEL À PROJETS
IMPACT 2024**

QUELS SONT

**LES CRITÈRES
D'ÉLIGIBILITÉS ?**

POUR ÊTRE ÉLIGIBLE, VOTRE PROJET DOIT :

- Avoir lieu sur le territoire français (territoire métropolitain, DOM-TOM-CROM)
- Demander un soutien financier supérieur ou égal à 10 000 euros
- Le porteur de projet ne peut pas être le porteur d'un autre projet dans le cadre d'Impact 2024
- Être porté par une organisation ayant plus d'une année d'existence juridique
- Dans le cas de projets portés à l'échelle nationale et régionale, être porté par un consortium d'acteurs (entre 3 et 5 organisations)
- Dans le cas de projets de niveau local, être porté au bénéfice d'un public qui dépasse le cercle du public habituel de la structure porteuse

ATTENTION : Dans le cas d'un renouvellement, pour être éligible **vous devez avoir rempli le bilan intermédiaire**, qualitatif et financier de votre projet soutenu par Impact 2024 en 2020 et/ou 2021.

APPEL À PROJETS
IMPACT 2024

QUELS SONT

LES CRITÈRES
D'ÉLIGIBILITÉS ?



LES DEMANDES DE RENOUVELLEMENT

FAIRE SA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT À IMPACT 2024



JE SUIS LAURÉAT



JE DÉPOSE MON BILAN
INTERMÉDIAIRE



SI JE LE SOUHAITE, JE
DÉPOSE MA DEMANDE
DE RENOUVELLEMENT

QU'EST CE QUE LE BILAN INTERMÉDIAIRE ?

- Un état des lieux à date de l'avancée de votre projet
- Formulaire qui permet de mesurer la progression et l'orientation de votre projet au regard de sa sélection en tant que lauréat Impact 2024
- OBLIGATOIRE pour déposer une demande de renouvellement
- Le bilan intermédiaire est un document disponible pour permettre l'instruction de vos projets

REEMPLIR

SON

BILAN

REEMPLIR SON BILAN INTERMÉDIAIRE

7 étapes

Rappel de votre projet

Mise en œuvre de votre projet

Questions complémentaires sur la mise en œuvre de votre projet

Le consortium de votre projet

Mesure de l'impact de votre projet

Budget et financement de votre projet

Documents complémentaires à fournir

REEMPLIR SON BILAN INTERMÉDIAIRE

Je reçois un mail
qui me donne accès ...

[Impact 2024] - Remplir le bilan intermédiaire de votre projet Test P2024 - Impact2024 - 2022 - 012



Impact 2024 <noreply@optimytool.com>

À Doriane Pau

↳ Répondre ↳ Répondre à tous → Transférer ⋮

lun. 28/02/2022 14:27

Bonjour,

Votre projet est lauréat Impact 2024 et a reçu un financement en 2021. Afin de mesurer et de suivre l'avancée de votre projet, nous vous invitons à remplir ce bilan intermédiaire.

Ce bilan intermédiaire est obligatoire afin de pouvoir déposer une demande de renouvellement dans le cadre de la nouvelle édition de l'appel à projets. Une fois votre bilan intermédiaire soumis, un email de confirmation contenant le lien pour déposer votre demande de renouvellement vous sera envoyé.

Veuillez cliquer sur le lien suivant pour remplir le bilan intermédiaire de votre projet :

[Accéder au volet "Bilan intermédiaire de votre projet"](#)

A bientôt!

L'équipe Impact 2024



Accueil Déposer un projet Mon compte Déconnexion

BILAN INTERMÉDIAIRE DE VOTRE PROJET

1. Rappel de votre projet
2. Mise en œuvre de votre projet
3. Questions complémentaires sur la mise en œuvre de votre projet
4. Mesure de l'impact de votre projet
5. Le consortium de votre projet
6. Budget et financement de votre projet
7. Documents complémentaires à fournir

Boîte à outils Impact 2024

Pour vous aider à
déposer votre dossier

RAPPEL DE VOTRE PROJET 1/7

TEST P2024

Ce formulaire est un **état des lieux à date** de l'avancée de votre projet.

Ce dernier permettra de mesurer la progression et l'orientation de votre projet au regard de sa sélection en tant que lauréat Impact 2024.

Rappel de l'organisation lauréat

Nom de votre organisation

Toulouse Football Club

Nom du projet soutenu

Foot ensemble

Écran suivant

[Sauvegarder et quitter](#)

... au bilan
intermédiaire
de mon projet

COMMENT SONT SÉLECTIONNÉS LES PROJETS ?

AU NIVEAU NATIONAL ET REGIONAL, LES CRITÈRES D'ÉVALUATIONS SONT LES SUIVANTS

- Pertinence du projet et utilité sociale
- Identification du ou des publics (notamment QPV et ZRR)
- Valeur ajoutée pour l'organisation mandatée et les acteurs locaux
- Qualité du plan d'action
- Caractère innovant et essaimage du projet
- Crédibilité du budget
- Prise en compte des enjeux d'égalité
- Soutien à la transition écologique
- Caractère opérationnel et cohérent du projet présenté
- Qualité et crédibilité de l'organisation mandatée et du consortium
- Qualité du modèle économique et pérennité du projet
- Maturité de la mesure d'impact du projet

**APPEL À PROJETS
IMPACT 2024**

QUELS SONT

**LES CRITÈRES
D'ÉVALUATION
DES PROJETS ?**

AU NIVEAU LOCAL, LES CRITÈRES D'ÉVALUATIONS SONT LES SUIVANTS

- Pertinence du projet et utilité sociale
- Identification du ou des publics (notamment QPV et ZRR)
- Valeur ajoutée pour l'organisation mandatée et les acteurs locaux
- Mutualisation des ressources
- Crédibilité du budget
- Prise en compte des enjeux d'égalité
- Soutien à la transition écologique
- Caractère opérationnel et cohérent du projet présenté
- Maturité de la mesure d'impact du projet

**APPEL À PROJETS
IMPACT 2024**

QUELS SONT

**LES CRITÈRES
D'ÉVALUATION
DES PROJETS ?**

**POUR LES PROJETS LAURÉATS, L'ÉTUDE DU BILAN
INTERMÉDIAIRE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE L'ÉVALUATION
ET DE LA SÉLECTION DE VOTRE DEMANDE DE
RENOUVELLEMENT.**

7

**LES DIFFÉRENTS LIENS VERS
LES OUTILS POUR DÉPOSER
SA CANDIDATURE**

LES DOCUMENTS UTILES

- Une Foire Aux Questions
- Un guide pratique
- Le règlement de l'appel à projets
- Les critères d'éligibilité et d'évaluation
- La liste des acteurs éligibles
- Les critères d'éligibilité
- La liste et les coordonnées des référents territoriaux
- Le calendrier des webinaires



8

**QUESTIONS /
RÉPONSES**